



Octobre 2018



Choisissez la protection annuelle pour vos loisirs et voyages. Dans le monde entier y compris la Suisse!

Safety Trip 365

	Junior		Confort		Exclusif	
	Pers. indiv.	Pers. indiv.	Famille	Pers. indiv.	Famille	
Prime	89.-	118.-	199.-	225.-	325.-	
Durée de l'assurance	365 jours					
Territoire d'application	monde entier					
Frais d'annulation maximale	15 000.-	15 000.-	30 000.-	30 000.-	60 000.-	
Frais administratifs	✓	✓	✓	✓	✓	
Aide SOS, rapatriement inclus	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	
Helpline 24h/24	✓	✓	✓	✓	✓	
Blocage des téléphones portables	✓	✓	✓	✓	✓	
Blocage des cartes de crédit	✓	✓	✓	✓	✓	
Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger	5000.-	5000.-	5000.-*	5000.-	5000.-*	
Protection loisirs	500.-	500.-	500.-*	500.-	500.-*	
Frais médicaux et d'hospitalisation**	-	-	-	200 000.-	200 000.-*	
Chiens & chats	-	-	-	✓	✓	
Bagages	-	-	-	3000.-	5000.-	
Aide SOS au domicile	-	-	-	✓	✓	
Voyage de remplacement	-	-	-	10 000.-	10 000.-	
Aide d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire	-	-	-	2000.-	2000.-*	
Catastrophes naturelles	-	-	-	2000.-	2000.-*	
Frais d'annulation en cas de grossesse	-	7500.-	15 000.-	7500.-	15 000.-	
Retards aériens	-	-	-	1000.-	1000.-*	

* Par personne
** Limite d'âge 80 ans

Junior: l'assurance annuelle pour les jeunes de moins de 26 ans.

Famille: font partie de la famille le conjoint ou concubin, les parents, grands-parents et enfants vivant dans le même ménage. Sont également assurés les enfants mineurs en vacances ou en pension tout comme les enfants mineurs ne vivant pas dans le même ménage.

NOUVEAU

Frais d'annulation en cas de grossesse: Pour l'assurance «Safety Trip 365 Confort et Exclusif» et l'assurance multirisques l'annulation est également couverte en cas de grossesse, si la date du retour se situe après la 24^e semaine de grossesse ou si un vaccin est exigé pour le lieu de destination, vaccin qui constitue un risque pour l'enfant à naître.

Offrez-vous une protection d'assurance complète pour un seul voyage.

Assurance multirisques

Personne individuelle	A	B	C	D	E
Prix de l'arrangement jusqu'à	700.-	2000.-	4000.-	6000.-	10 000.-
Prime	39.-	55.-	65.-	89.-	145.-
Durée de l'assurance (durée du voyage)	62 jours				
Territoire d'application	monde entier				
Frais d'annulation	700.-	2000.-	4000.-	6000.-	10 000.-
Frais administratifs	-	-	-	-	-
Aide SOS, rapatriement inclus	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
Helpline 24h/24	✓	✓	✓	✓	✓
Blocage des téléphones portables	✓	✓	✓	✓	✓
Blocage des cartes de crédit	✓	✓	✓	✓	✓
Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger	5000.-	5000.-	5000.-	5000.-	5000.-
Protection loisirs	-	-	-	-	-
Frais d'annulation en cas de grossesse*	✓	✓	✓	✓	✓
Prime assurance «sans soucis» (assurance complémentaire incluse)	83.-	99.-	109.-	133.-	189.-

* Ces prestations sont limitées à la somme d'assurance des frais d'annulation. Au maximum CHF 7500.- par personne resp. CHF 15 000.- par réservation.

Assurance complémentaire

(Limite d'âge 80 ans)

Prime	44.-
Durée de l'assurance (durée du voyage)	62 jours
Territoire d'application	monde entier
Frais médicaux et d'hospitalisation	100 000.-
Chiens & chats	✓
Bagages	2000.-
Aide SOS au domicile	✓
Voyage de remplacement	10 000.-*
Aide d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire	2000.-
Catastrophes naturelles	2000.-
Retards aériens	1000.-

* Ces prestations sont limitées à la somme d'assurance des frais d'annulation.

L'assurance complémentaire ne peut être conclue qu'en combinaison avec l'assurance multirisques ou une autre assurance avec une couverture semblable.

Assurance «sans soucis»: la protection complète contient l'assurance multirisques et l'assurance complémentaire (limite d'âge 80 ans).

La protection premium sans soucis!

La protection de réservation étendue pour des vacances déconstruites. Votre point de vente vous renseignera volontiers.

NOUVEAU & EXCLUSIF

Recommandé par les professionnels!

ERV
Votre assurance voyage

Hotelplan

travelhouse

GLOBUS VOYAGES
SAVOIR VOYAGER



Voyagez en toute quiétude avec une protection individuelle.

Aide d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire

Si le prestataire réservé cesse ses activités pour des raisons financières, nous prenons en charge les frais de changement jusqu'à concurrence de CHF 2000.-, afin que vous puissiez malgré tout entreprendre votre voyage.

Personne individuelle	Prime
avec l'assurance multirisques	14.-
sans l'assurance multirisques	24.-
Durée de l'assurance (durée du voyage)	62 jours

Assurance d'exclusion de franchise pour véhicules de location

Cette assurance complémentaire est valable dans le monde entier et couvre la franchise de l'assurance casco et vol. Cependant, les dégâts doivent être couverts par l'assurance véhicules du loueur de véhicules.

Somme assurée	10 000.-
	Prime par jour
Voitures de tourisme et motos	5.-
Camping-cars, motor-homes et 4x4	11.-

Frais médicaux/assurance pour hôtes étrangers (visa Schengen)

Si vous attendez la visite de membres de votre famille ou d'amis de l'étranger, vous allez certainement tout mettre en œuvre, afin que leur séjour dans notre pays leur soit des plus agréables. Une des premières précautions consiste à prendre les mesures nécessaires en cas d'événements imprévus comme un accident ou une maladie. Avec l'assurance frais médicaux/assurance pour hôtes étrangers de l'ERV, vous garantissez à vos visiteurs une protection parfaite pour les frais médicaux et hospitaliers. Votre agence de voyages vous renseigne volontiers.

Assurances annuelles

Afin que vous ne deviez pas vous occuper chaque année de votre protection de voyage, nos assurances annuelles se prolongent automatiquement d'une année, si elles n'ont pas été résiliées au plus tard 3 mois avant l'échéance.

Sommes maximales d'assurance et primes en CHF. Toutes les primes avec timbre fédéral inclus.

Nos prestations d'assurance

Frais d'annulation

Nous prenons en charge vos frais d'annulation si vous devez renoncer à votre voyage suite, entre autres, à:

- maladie grave, accident ou décès
- absence du suppléant direct sur le poste de travail
- grave atteinte à vos biens causée à votre domicile par un événement naturel
- embauche imprévue
- licenciement par l'employeur

Même les frais supplémentaires dus au début du voyage retardé sont pris en charge si vous ne pouvez pas entreprendre votre voyage à la date prévue.

Aide SOS

Votre protection d'assurance mondiale pour les incidents de voyage, partout où vous avez besoin d'une aide professionnelle.

- helpline gratuite 24h/24
- transport d'urgence au lieu de domicile (couverture illimitée!)
- recherche et sauvetage
- blocage des téléphones portables et des cartes de crédit
- voyage de retour imprévu en cas de danger concret sur le lieu de destination suite à des troubles de tout genre ou catastrophes naturelles
- la partie non utilisée de l'arrangement si le voyage doit être interrompu
- visite à l'hôpital d'une personne proche à l'étranger
- avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger

En cas de problème, veuillez toujours appeler notre centrale d'alarme: **+41 848 405 405**.

Protection loisirs

L'extension parfaite de votre assurance annuelle pour vos loisirs. Vous profitez d'une couverture d'assurance pour les billets de concert, abonnements de ski, frais d'inscription pour un événement sportif, randonnées sans nuitée, etc.

Frais médicaux et d'hospitalisation

Le complément optimal à votre caisse maladie suisse en cas d'accident ou de maladie pour les traitements à l'étranger. Nous conseillons cette couverture surtout pour les voyages dans les pays avec des frais médicaux élevés (p.ex. Etats-Unis, Canada, Australie). Limite d'âge 80 ans.

Chiens & chats

Uniquement chez nous, vous recevez la protection d'assurance pour les propriétaires de chiens et chats. En cas d'une annulation ou d'une interruption de votre voyage suite à la maladie, l'accident ou le décès de votre chouchou à quatre pattes, nous prenons en charge les frais résultants.

D'autres offres pour chiens et chats sous: www.wau-miau.ch

Bagages

Pendant le voyage, vos bagages personnels sont assurés à leur valeur vénale et sans franchise contre le vol, le détournement, l'endommagement et la perte. Si vos bagages arrivent à votre destination avec plus de 6 heures de retard, nous prenons en charge les frais des achats de première nécessité (articles de toilette, etc.).

Aide SOS au domicile

Si, en route, vous vous rendez compte qu'à la maison la porte n'est pas fermée à clé, les plaques de cuisson sont restées sous tension ou le chat est enfermé, ne vous inquiétez pas. Appelez notre centrale d'alarme, et nous organisons l'aide nécessaire.

Voyage de remplacement

Au cas où vous devez être rapatrié de vos vacances sous surveillance médicale, vous avez droit à un voyage de remplacement.

Catastrophes naturelles

Avec notre assurance «volcan», nous vous garantissons une aide immédiate lors de situations exceptionnelles sur le trajet prévu.

Informations

Le détail des prestations et les exclusions de couvertures, les franchises, etc. sont définis sur la police d'assurance et dans les Conditions générales d'assurance (CGA) de l'EUROPÉENNE Assurances Voyages SA, qui sont dans tous les cas déterminantes. Vous pouvez les télécharger sur www.hotelplan.ch/assurance, www.travelhouse.ch/assurance, www.globusvoyages.ch/assurance ou les demander auprès de votre agence de voyages.

Si vous disposez déjà d'une assurance voyage, veuillez bien comparer en détail l'ensemble des prestations couvertes et communiquer à votre agence de voyage le nom de la compagnie d'assurance et le numéro de police, afin que nous puissions vous garantir en cas d'urgence une aide rapide!

Vous pouvez trouver des informations utiles et une check-list de voyage pratique à l'adresse www.travel-infos.ch.

Cas de sinistre

Afin de vous fournir le meilleur service en **cas d'urgence**, veuillez toujours vous adresser à notre **centrale d'alarme +41 848 405 405**. Le **numéro vert +800 4005 4005** ne fonctionne pas depuis tous les pays.

Vous pouvez nous annoncer votre cas de sinistre par voie électronique. Scannez simplement tous vos documents et faites-les-nous parvenir par e-mail à sinistres@erv.ch. Des formulaires de déclaration de sinistre utiles sont disponibles sous www.erv.ch/sinistres.

Conseil: pour recevoir rapidement le règlement de votre sinistre, n'hésitez pas à nous envoyer le plus possible de documents et d'informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Pour chaque sinistre, la franchise suivante est appliquée: Personne individuelle: 10%, mais au minimum CHF 50.- et au maximum CHF 300.-
Famille: 10%, mais au minimum CHF 100.- et au maximum CHF 600.-

Etat doctobre 2018. Modifications de prestations et primes réservées.